



Resiliation de vente d uen maison

Par **andre**, le **24/07/2011** à **08:32**

Bonjour, rnj ai vendu ma maison et le compromis de vente a ete signe mais maintenant ll acheteur refuse d acheter la maison je ne sais pas pourquoi mais il a dit qu il avait trouve mieux rnle notaire lui a envoyer un recommande pour la passation de l acte mais il n est pas aller le chhercher rnje voudrais savoir si je vais en justice ja ides chances de gagner car il a obtenu son pret rnil se base sur le delai des trois mois de passation de l acte rnmais il y a un article dans le compromis qui dit que le delai peut etre depasser si c est pour l btention de papier pour le passage de l acte rnnmerci de repondre

Par **edith1034**, le **24/07/2011** à **10:28**

Évidemment surtout que votre notaire a fait son boulot.rnrnlisez le compromis que vous avez signer pour déterminer tous les dommages puis rnnprenez un avocat pour vous aider car le jeu vaut la chandellerrnnpour tout savoir sur la vente immobilière et le compromis de venterrnrn<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>